



EDITION GRANDES CULTURES

STATION
POITOU-CHARENTES

000161
S.R.P.V.

13,ROUTE DE LA FORET

86580 BIARD

Bulletin n° **348** (14/97) 21 Mai 1997

POIS :	**Traitements tordeuses pois de consommation**
MAIS :	**Sésamie, intervention à prévoir dans les secteurs concernés**

POIS : stade floraison à gousses pleines.

PUCERONS VERTS

Situation

De nombreuses parcelles ont déjà été protégées. Le risque diminue puisque les seuils passent de 30 pucerons début floraison, à 50 pucerons pleine floraison et à 100 pucerons fin floraison. (Voir dossier Avertel page 22).

Préconisation

Pour les parcelles non protégées, intervenez dès que vous atteignez les seuils correspondant aux stades précités.

TORDEUSES

Situation

Les captures s'intensifient en toutes zones. Le seuil pois de consommation est dépassé pour le tiers des pièges de la région et approché dans de nombreux autres cas (Avertel page 23).

Préconisation

Au stade gousses pleines du 2ème niveau florifère, un traitement sera nécessaire. Utilisez un produit mixte si vous avez également des pucerons.

Contrairement aux pois de semences, il ne sera pas nécessaire de renouveler la protection.

Ce traitement peut être jumelé avec un des deux fongicides.

MILDIOU

Situation - Préconisation

Des symptômes de mildiou sont observables dans les parcelles dont les semences sont insuffisamment protégées.

Les traitements de rattrapage en végétation restent **d'une efficacité moyenne**. Seuls les Pulsan et Pulsan pépite sont utilisables à 2,5 kg/ha.

BLE : stade floraison à amande aqueuse.

MALADIES FOLIAIRES

Situation

Depuis la fin avril, les conditions climatiques sont restées favorables aux contaminations.

En parcelles, les symptômes de rouille brune sont notés en Charente Maritime et Sud Charente avec une fréquence en général faible.

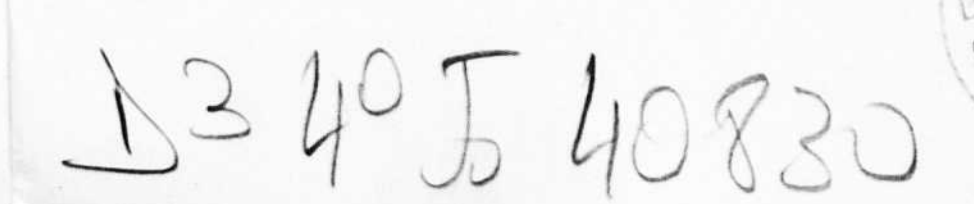
La septoriose apparaît sur F3.

Remarque

Un cas de rouille jaune est signalé près de Melle sur une variété très sensible (Victo). Cette variété a été fortement attaquée de façon très précoce en Midi-Pyrenées.

Préconisation

Sauf dans de rares situations très tardives à potentiel "normal", les interventions fongicides ne sont plus justifiées.



PUCERONS

Situation - Préconisation
Le vol a débuté le 15 à la tour de Biard mais les captures sont faibles.
En parcelles, une augmentation sensible des populations est constatée en Sud Charente et Sud Charente Maritime.
Surveiller les parcelles et intervenir si nécessaire (voir dépliant insecticide).
Il est rappelé que le blé est actuellement à un stade de forte sensibilité aux attaques de pucerons (jusqu'au **stade laiteux-pâteux**) et que le seuil d'intervention est d'un épi sur 2 porteur de pucerons.

TOURNESOL : stade levée à B6

MALADIES

Phomopsis
Les conditions climatiques sont favorables à la progression de la maturation (d'une façon plus marquée sur la façade atlantique et dans le sud de la région). A Biard, ce taux atteint 20 % de maturation.
Aucune projection significative n'a été observée.

PUCERONS

Les captures à la tour restent faibles.
En parcelles, des pucerons ailés commencent à être observés ainsi que des aptères en nombre très faible.
Surveiller les parcelles non traitées Gaucho et intervenir si nécessaire (le seuil est de 30 à 50 pucerons par plante jusqu'à 5 feuilles ; de 50 à 100 de 5 feuilles à E1 (voir Avertel page 47).

MAIS : stade 2 à 6 feuilles

SESAMIE

Situation
De nouvelles captures sont intervenues à partir du 12 mai en Charente Maritime..

Préconisation
Elle concerne le maïs destiné à la consommation ou à l'ensilage.
Le découpage de la région en différentes zones étant le même qu'en 1996 (Avertel page 64), la nécessité d'intervenir sera prise en fonction des élements ci-après :
- Zone 1 : traitement **indispensable** ;

- Zone 2 : **surveiller** les parcelles à risque (proximité des cribs, semis tardifs, parcelles très attaquées en 1996 ou situées à proximité de celles-ci), **intervenir en présence de pieds de ponte** (flétris) ;

- Zone 3 : les critères de décision sont les mêmes qu'en zone 2 et concernent en priorité les secteurs où la sésamie a été présente de façon significative en 1995 et 1996 (Aigre, Saint Amand de Boixe, Aubeterre...).

Les périodes optimum de traitement sont les suivantes, selon la stratégie retenue :

*** Stratégie à 2 applications** :
Intervenir du **26 au 29 mai**, avec un produit autorisé à demie dose (voir dépliant maïs).
Cette application sera renouvelée, une quinzaine de jours plus tard (voir prochain bulletin). Cette stratégie assure une maîtrise très satisfaisante de la 1ère génération.

*** Stratégie à application unique** :
Elle est à retenir dans les situations où le maïs a déjà atteint un fort développement, elle peut aussi être envisagée **en zone 3**, la pression exercée par la sésamie y étant très faible à ce jour (pas de captures).
L'intervention unique est à positionner du **2 au 10 juin**.